

## PROJET EUROPEEN D'APPUI AU SECTEUR DE LA CULTURE AU BURUNDI

### APPEL A CANDIDATURES POUR LA BOURSE DE MOBILITE- VISA FOR MUSIC

**Durée de la bourse :** une semaine

**Date :** Du 17 au 20 Novembre 2021

**Lieu d'immersion professionnelle :** La bourse consiste à permettre aux artistes et acteurs culturels de participer au Festival Visa For Music à Rabat au Maroc.

**Public cible :** artistes, opérateurs culturels, managers, producteurs, réalisateurs, organisateurs des festivals opérant dans le domaine de la musique.

**Provinces ciblées du Burundi :** Bujumbura Mairie, Gitega et Ngozi

**Nombre de places disponibles :** 5 personnes.

**Date limite de soumissions des candidatures :** 08 Octobre 2021

### CONTEXTE

Le **Projet Européen d'Appui au Secteur de la Culture au Burundi PASACC-BU** vise le renforcement des acteurs du secteur culturel et leurs actions. Cet appui aura un impact quantitatif et qualitatif sur (i) le secteur culturel, (ii) les organisations de la société civile, (iii) le développement économique et social, la création d'emplois et (iv) l'accès et sensibilisation de la population burundaise aux produits et créations culturels.

Financé par l'Union européenne avec un co-financement d'Africalia, le projet prévoit un axe **mise en marché** des œuvres des opérateurs culturels burundais.

Africalia a pour responsabilité d'organiser les bourses de mobilité de professionnels burundais afin d'être présents dans des événements culturels de grande envergure tels que le FESPACO, MASA, Dakar't, Visa for Music, etc. Le but ultime est de leur permettre d'avoir l'accès aux marchés et réseaux panafricains et internationaux et de gagner plus d'expérience.

C'est ainsi qu'Africalia lance un appel à candidatures pour sélectionner **5** professionnels, pour bénéficier d'une bourse de mobilité pour Visa For Music à Rabat au Maroc au mois de Novembre 2021.

## LE FESTIVAL VISA FOR MUSIC

---

Créé depuis 8 ans, le festival Visa For Music est un festival qui met en avant les artistes émergents d'Afrique, du Moyen Orient. Le festival a pour mission principale *de faire découvrir de nouveaux talents de la région Afrique/Moyen-Orient et de leur offrir une vitrine auprès des professionnels pour s'exporter sur les marchés du monde entier*. Chaque année, 30 formations musicales sont sélectionnées *dans des conditions live en public*<sup>1</sup>.

## OBJECTIFS DE LA BOURSE DE MOBILITE

---

- ❖ **Objectif général** : Promouvoir les œuvres des acteurs culturels burundais auprès de plateformes professionnelles de distribution à l'échelon panafricain et international.
  
- ❖ **Objectifs spécifiques**
  - Permettre aux professionnels culturels burundais de diffuser leurs productions au niveau continental et international ;
  - Donner l'accès aux acteurs et opérateurs culturels aux marchés africains et internationaux
  - Aider les opérateurs burundais à renforcer le réseautage en leur permettant de faire des échanges d'expériences et d'entrer en contact avec les professionnels africains et ceux du monde entier.
  - Permettre aux acteurs burundais d'asseoir et développer les compétences en marketing culturel.

## A QUI S'ADRESSE CET APPEL

---

Cet appel à candidatures est destiné aux artistes, opérateurs culturels, managers, producteurs, réalisateurs, organisateurs des festivals opérant dans le domaine de la musique.

## OFFRE DU PROGRAMME DE LA BOURSE DE MOBILITE

---

Les artistes et opérateurs culturels qui seront retenus bénéficieront d'une orientation adéquate relative au voyage vers le pays hôte, au Maroc, la diffusion de leurs œuvres lors du

---

<sup>1</sup> <https://www.visaformusic.com/le-festival/>

festival Visa For Music, et l'appui financier pour rendre possible ce déplacement jusqu'à leur retour au pays. Ils seront orientés par l'équipe du PASACC-BU au Burundi pour se préparer au voyage et par les partenaires d'Africalia au Maroc durant toute la période de leur séjour. Ils les connecteront aussi aux opérateurs culturels des autres pays africains et internationaux. Africalia prendra en charge les frais liés à ce voyage. Africalia leur octroiera tous les frais liés à ce voyage notamment, le visa, les frais liés au Covid-19, le ticket d'avion, l'hébergement et la restauration pendant la période de séjour au Maroc.

## CRITERES D'ELIGIBILITE

---

Est éligible :

- Tout artiste, opérateur culturel, manager, producteur, réalisateur, organisateur des festivals en activité à Bujumbura Mairie, Ngozi et Gitega qui a une expérience avérée dans le domaine de la musique ;
- Le candidat doit être capable de communiquer facilement avec les acteurs culturels de nationalités variées lors du festival;
- Le candidat à la bourse de mobilité doit avoir un niveau appréciable du français et/ou d'anglais pour lui permettre d'interagir avec les autres acteurs lors du festival Visa For Music ;
- Le candidat doit avoir un passeport d'au moins une validité de six mois à compter d'Octobre 2021 ;
- Il doit avoir une attestation attestant qu'il est exempt de la fièvre jaune délivrée par une structure habilitée du Ministère ayant la santé publique dans ses attributions ;

**Sont non éligibles :**

- Les artistes, opérateurs culturels, managers, producteurs, réalisateurs, organisateurs des festivals provenant des provinces autres que Bujumbura Mairie, Ngozi et Gitega;
- Les artistes, opérateurs culturels, managers, producteurs, réalisateurs, organisateurs des festivals **débutants avec une seule année d'expérience** dans le domaine de la musique ;
- Les artistes et opérateurs culturels, managers, producteurs, réalisateurs opérant dans les filières autres que la musique et les festivals ;
- Les représentants ou managers des organisations partenaires appelés Entités Associés dans le cadre du PASACC-BU et les codemandeurs.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

---

- **Le formulaire de candidature dument complété trouvable sur le lien <https://urlz.fr/gu7m>**
- Le Curriculum Vitae avec deux références, leurs contacts (téléphone, email) ;
- Portfolio, liens vers son activité professionnelle
- Attestation de résidence actualisée ;
- Lettre de recommandation délivrée par un responsable de la structure culturelle dans laquelle vous travaillez ;
- Lettre de motivation adressée au Coordinateur National du PASACC-BU;
- La copie de la carte nationale d'identité ;
- Copie du passeport d'une validité d'au moins six mois à compte à partir du mois d'Octobre 2021;
- Engagement à se montrer disponible pour tout le processus de préparation pour le voyage et pendant la période du festival Visa For Music (Octobre-Novembre).

## SELECTION DES CANDIDATS

---

### 1. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures sont à compléter et envoyer uniquement en ligne via le formulaire de candidature au plus tard le 08 Octobre 2021 à 23h59, heure de Bujumbura.

Les candidatures rentrées après ce délai ne seront pas prises en considération.

### 2. Evaluation et sélection des candidats à la bourse de mobilité

L'évaluation et la sélection des candidats à la bourse de mobilité se feront uniquement sur base des dossiers déposés en 3 étapes :

- Une analyse du dossier pour vérifier la présence et la véracité de tous les documents administratifs déposés ;
- Une analyse de fond, pour coter la qualité du profil des candidats sur base des critères d'éligibilité ci-dessus ;
- La sélection de 5 candidats à la bourse de mobilité pour le festival Visa For Music.

L'annonce des candidats retenus aura lieu au courant du mois d'Octobre 2021.

### 3. Critères de sélection

- Conformité aux critères d'éligibilité,
- Démontrer la valeur ajoutée de votre participation à Visa For Music



## CALENDRIER

---

- L'appel à candidatures est ouvert à partir du **21 Septembre 2021 et se clôture le 08 Octobre 2021 à 23h59 minutes, heures de Bujumbura** ;
- Les candidatures sont à compléter et envoyer uniquement en ligne via le formulaire de candidature au lien suivant : <https://urlz.fr/gu7m>
- Les candidatures rentrées après ce délai ne seront pas prises en considération ;
- Les candidats retenus effectueront un déplacement vers Maroc où aura lieu le festival Visa For Music à partir **du 15 Novembre 2021** pour retourner au Burundi **le 22 Novembre 2021** ;
- Toute question en rapport avec cet appel doit être envoyée par courriel électronique uniquement à l'adresse électronique suivante jusqu'au **30 Septembre 2021** :  
[info@pasaccburundi.org](mailto:info@pasaccburundi.org)